

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 170**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

---

**OBJET**

Commune de Jouques - Contrat Départemental de Développement et  
d'Aménagement 2014/2016 - Tranche 2016

---

**Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.36.84**

## **RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES**

Par décision du 18 juillet 2014, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2014/2016) avec la commune de Jouques pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 6.050.000 €HT pour une subvention totale de 3.025.000 €

A ce titre, la première tranche de ce programme (2014) a fait l'objet d'une subvention de 47.050 € pour un programme de travaux de 94.100 €HT, lors de la Commission Permanente du 18 juillet 2014.

La seconde tranche du programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 160.450 € pour un programme de travaux de 320.900 €HT, lors de la Commission Permanente du 25 mars 2016.

## **CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la tranche 2016 du programme de travaux envisagé par la commune de Jouques.

Le nouveau programme comporte les modifications suivantes :

- la diminution du coût global des projets « construction du gymnase multisports », « aménagement du bd de la République » et « acquisitions de réserves foncières » ;
- la majoration du coût global du projet « ressource secondaire en eau potable » ;
- l'intégration de 3 nouvelles opérations, soit « mise en sécurité OLD », « aménagement de logements sociaux- 2<sup>ème</sup> tranche », et « achat de matériels et gros équipements ».

Ces modifications conduisent à un rééquilibrage des affectations et modifient l'économie générale du contrat avec une baisse globale des travaux de 1.584.312 € HT et un désengagement de 792.156 €HT, conformément aux annexes 1 et 2.

Les opérations envisagées pour la tranche 2016 de ce contrat sont les suivantes :

### **CONSTRUCTION D'UN GYMNASE MULTISPORTS**

La commune souhaite se doter d'un gymnase multisports, nouvelle génération afin de permettre la pratique sportive dans un espace adapté, le centre socio-culturel étant devenu inadapté aux attentes de la population.

Cet équipement sera construit sur un terrain communal disposant déjà des différents réseaux publics. Sa superficie couverte sera de 1.098 m<sup>2</sup> et se composera :

- d'une salle multisports ;
- d'un dojo ;

- d'annexes sanitaires, rangements et réchauffe traiteur.

Au total, plus de 7.000 m<sup>2</sup> seront utilisés. Les 2.400 m<sup>2</sup> restants seront aménagés en jardins publics, parkings et voiries.

Le montant global de cette opération, prévue sur les tranches 2014 et 2016 est estimé à 1.465.000 €HT, dont 1.450.000 €HT sur la tranche 2016.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 362.500 €

La subvention départementale globale pourrait s'élever à 732.500 €, dont 725.000 € au titre de la tranche 2016.

### **PARCOURS SPORTIF ET THEATRE DE VERDURE : QUARTIER DU COULUBLEAU**

Depuis 3 ans, le quartier Saint Honorat, situé au sud-est du village fait l'objet de divers aménagements, financés en partie avec l'aide du Département (extension des réseaux, aménagement d'un chemin piéton, d'une piste cyclable, construction d'un parking...), visant à améliorer son cadre de vie et son image d'accueil.

Toujours dans le souci de parfaire la qualité de vie de ce secteur, la commune souhaite aujourd'hui aménager un terrain dont elle est propriétaire. Ce projet comportera un parc équipé de jeux pour enfants, d'un parcours sportif, d'un théâtre de verdure et d'un parcours piéton.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 400.000 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 100.000 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 200.000 €

### **AMENAGEMENT DU BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE**

La promenade du Grand Pré est située en contrebas du boulevard de la République. Lieu pittoresque et convivial, elle est empruntée par de nombreux promeneurs.

Par ailleurs, elle permet la liaison de la Passerelle du Grand Pré au parking des Anciens Combattants sur une distance de 200 mètres.

Construite dans les années 80, elle est aujourd'hui une promenade vieillissante avec l'existence d'une différence de niveau entre la Promenade et le bd de la République que la mairie souhaite combler.

C'est pourquoi, il est prévu d'étendre l'espace du boulevard avec la création de larges trottoirs permettant notamment d'améliorer le confort des promeneurs, le déroulement de manifestations diverses, de valoriser l'attrait économique et touristique de cet espace.

En parallèle, il est envisagé la reconstitution de la traverse de la mairie par :

- la réfection totale des escaliers reliant la mairie à la Rue Grande et la mise en éclairage du cheminement piéton ;
- la réfection de l'esplanade de la mairie et l'aménagement du passage protégé reliant l'hôtel de ville aux monuments aux morts ;
- la création d'un plateau ralentisseur à l'intersection du boulevard du Réal qui connaît une circulation particulièrement dense.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 200.000 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 50.000 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 100.000 €

#### **RESSOURCE SECONDAIRE EN EAU POTABLE**

La commune de Jouques ne bénéficie à ce jour que d'une seule ressource en eau potable, la source de Traconnade, située à 1 kilomètre en amont du village. Bien qu'elle n'ait jamais occasionné le moindre souci, la réglementation en vigueur impose de disposer d'une ressource secondaire afin de faire face à d'éventuelles difficultés d'approvisionnement.

Après études de différentes possibilités, notamment la recherche d'une autre source, il s'avère que seule l'extension du réseau de la Société du Canal de Provence serait de nature à répondre à ce besoin. Les travaux envisagés sont :

- le raccordement de l'extension du réseau prévu au niveau du réseau de Jouques,
- la pose de conduite jusqu'au site de la Traconnade, sur lequel sera implanté le poste de livraison SCP,
- le renforcement du réseau existant (mise hors gel) de la station de pompage de Font de Pré.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 370.000 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 92.500 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 185.000 €

#### **ACQUISITIONS DE RESERVES FONCIERES**

La commune de Jouques souhaite aujourd'hui racheter auprès de l'EPF PACA des acquisitions faites par cet établissement qui lui permettra de se constituer une réserve foncière susceptible d'accueillir un éventuel agrandissement de la commune.

Les parcelles concernées sont au nombre de 18 pour une superficie de 38.141 m<sup>2</sup> et se situent sur le lieu-dit « Saint Honorat ».

L'opération comprend également une revente partielle de terrains, au total 10, au profit de la société LOGEO pour la construction de logements sociaux.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 124.224 €HT.

La commune ne bénéficie d'aucune autre aide financière.

La subvention départementale pourrait s'élever à 62.112 €

### **MISE EN SECURITE OLD**

La commune doit faire face chaque année à d'importants travaux de débroussaillage obligatoires sur des parcelles communales et intervenir sur les propriétés privées situées aux abords immédiats de voies communales.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 599.820 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 149.955 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 299.910 €

### **AMENAGEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX – 2<sup>EME</sup> TRANCHE**

Il s'agit de procéder aux travaux d'aménagements nécessaires, dans le cadre de la mise en sécurité du cheminement d'accès aux logements sociaux. C'est le cas du chemin de la Colle qui a vu surgir 28 logements il y a 2 ans, avec une nouvelle tranche de 12 logements à venir d'ici la fin de l'année.

Le projet consiste en la création d'un trottoir sur une distance de 1.200 ml et ce à partir de la RD561 en agglomération.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 800.000 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 160.000 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 400.000 €

## ACHAT DE GROS MATERIELS ET MATERIELS TECHNIQUES

La commune dispose d'une balayeuse aspiratrice actuellement hors service. Outil indispensable à l'entretien des voiries, il devient urgent de la remplacer. Par ailleurs, dans le cadre de la démarche d'ensemble « zéro pesticide », la commune souhaite acquérir une désherbeuse thermique à eau chaude.

Le montant de cette opération prévue sur la tranche 2016 s'élève 106.644 €HT.

La commune bénéficie d'une aide financière de la Métropole de 26.661 €

La subvention départementale pourrait s'élever à 53.322 €

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 de ce contrat 2014/2016 s'élève à 4.050.688 €HT, réparti comme suit :

- Construction d'un gymnase multisports .....	1.450.000 €HT
- Parcours sportif et théâtre de Verdure .....	400.000 €HT
- Aménagement bd de la République .....	200.000 €HT
- Ressource secondaire en eau potable.....	370.000 €HT
- Acquisitions de réserves foncières .....	124.224 €HT
- Mise en sécurité OLD .....	599.820 €HT
- Aménagement de logements sociaux .....	800.000 €HT
- Achat gros matériels et matériels techniques .....	106.644 €HT

---

TOTAL	4.050.688€HT
-------	--------------

L'échéancier modifié est le suivant :

- 2014 :	94.100 €HT
- 2015 :	320.900 €HT
- 2016 :	4.050.688 €HT

---

TOTAL : 4.465.688 €HT

La participation globale du Département pourrait être fixée à 2.025.344 € pour la tranche 2016 de ce contrat 2014/2016, selon le détail indiqué en annexe 1.

Suite aux diverses modifications, la subvention départementale globale allouée au titre du contrat 2014/2016 est désormais fixée à 2.232.844 € pour une dépense subventionnable globale ramenée à 4.465.688 €HT, conformément à l'annexe 1.

Cette diminution de la subvention départementale globale allouée à la commune de Jouques au titre du contrat 2014/2016 entraîne un désengagement de 792.156 € sur l'autorisation de programme 2014-10127T.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 3.025.000 € engagée au chapitre 204 sur l'AP 2014 – 10127T au profit de la commune de Jouques en application de la délibération n° 129 du 18 juillet 2014.

## **PROPOSITIONS**

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Jouques, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement, une subvention de 2.025.344 € pour la tranche 2016 du programme pluriannuel 2014/2016, sur une dépense subventionnable de 4.050.688 € HT, conformément à l'annexe 1 ;
- m'autoriser à signer avec la commune de Jouques la convention de partenariat, avenant n°2 au contrat départemental définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet ;
- approuver les montants d'affectations et leurs modifications conformément à l'annexe 2.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL